



**TROPHEE D'AUTOMNE**  
et  
**Finale du Trophée double 2019**  
Samedi 09 et dimanche 10 novembre 2019



**Société des Régates d'Antibes**  
Grade : 5B

**ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE TYPE HABITABLES  
2017-2020**

**1. REGLES**

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*  
1.5 Les RSO ne sont pas applicables pour cette course.

**2. AVIS AUX CONCURRENTS**

Le tableau officiel sera situé au Club House de la SR Antibes.

**4. SIGNAUX FAITS A TERRE**

- 4.1 Le mat sera situé au Club House de la SR Antibes.

**5. PROGRAMME DES COURSES**

5.3

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement
Samedi 09 novembre	11h00
Dimanche 10 novembre	11h00

**6. PAVILLONS DE CLASSE**

Description des pavillons de classe :

SR Antibes 2019		
Groupes nets	Filière Croiseur	Filière Régate
Classes Osiris	C, D et ex E, F, G	R et L
Flamme 1	Croiseurs 28 et + Régate 26.1 et +	
Flamme 2	20.5 à 27.9	26 et moins
Flamme 3	14 à 20.4	
Flamme 4	0 à 13.9	
Pavillon Hobie		M2K

**8. LES PARCOURS**

- 8.2 Signaux définissant les parcours à effectuer :  
Le numéro du parcours sera affiché à l'arrière du bateau comité avant le signal d'avertissement et sera annoncé à la VHF  
Voir feuille de parcours SRA 2019.

**8.5 Pointage officiel à une marque**

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le pointage officiel effectué à une des marques du parcours (ceci modifie la RCV 32) : les modalités d'application sont fixées en Annexe Pointage Officiel à une marque des instructions de course type.

**9. MARQUES**

Voir feuille de parcours SRA 2019 pour les types de marques et leur position

**11. LE DEPART**

- 11.1 Voir feuille de parcours SRA 2019 pour les types de marques et leur position
- 11.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 10 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction. Ceci modifie les RCV A4 et A5.

**13. L'ARRIVEE**

Voir feuille de parcours SRA 2019 pour les types de marques et leur position

**14. SYSTEME DE PENALITE**

- 14.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

**15. TEMPS LIMITES ET TEMPS CIBLE**

- 15.1 Temps limite pour finir les courses : 16h30
- 15.2 Les bateaux manquant à finir dans le délai ci-dessus sont classés « DNF ». Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.

**16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION**

- 16.1 Le secrétariat du jury sera situé au Club House de la SR Antibes
- 16.3 La salle du jury sera située dans le Club House de la SR Antibes

**17. CLASSEMENT**

- 17.1 Le calcul du temps compensé sera fait selon le système temps sur distance pour les bateaux OSIRIS-HN France avec CVL pour les parcours côtiers et temps sur temps pour les Multi 2000.
- 17.2 Nombre de courses à valider pour valider la compétition : 1
- 17.3 Courses retirées : une au-delà de 3 courses validées.
- 17.4 Les coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés seront affichés avant la course.

**18. REGLES DE SECURITE**

- 18.1 Interdiction de naviguer entre la Grenille et la Pointe Bacon.
- 18.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible. *[DP]*
- 18.3 Canal VHF : **6**
- 18.4 Il est interdit de naviguer en course avec l'ancre installée sur le davier d'étrave débordant de la coque
- 18.5 La VHF allumée en permanence est obligatoire à bord.
- 18.6 **Le port du gilet de flottaison est obligatoire** pour les **équipages doubles** pendant toute la durée de la course, sous peine de disqualification. *[DP]*

**20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**

- 20.2 Un bateau doit être conforme aux règles 2 heures avant son signal d'avertissement et une heure après l'heure limite de dépôt des réclamations. *[DP]*

**22. BATEAUX OFFICIELS**

Identification des bateaux officiels : pavillon de la SR Antibes

**27. PRIX**

La remise des prix se déroulera à 18h30 dimanche soir.

**ARBITRES DESIGNES :**

Nom du président du comité de course : Jean-Louis CHADOUTAUD

Nom du président du jury : Gérard GASTAUD

Nom du jugeur d'épreuve : Dominique GENIAUX